

## Pour aller + loin...

### La base communale de développement durable (BCDD)

Entre 2009 et 2010, un groupe de travail piloté par le SOeS et l'Insee a travaillé à la construction d'une base de données et indicateurs de développement durable à l'échelle communale.

Cette base a vocation à offrir aux acteurs locaux un socle commun d'informations cohérentes et comparables d'un territoire à l'autre sur le développement durable. L'échelle communale constitue le niveau géographique de base pour agréger des données et élaborer des indicateurs sur des territoires adaptés aux besoins des acteurs locaux (Scot, pays, territoires de projet, etc.).

La BCDD permet le calcul d'environ 250 indicateurs. Depuis avril 2012, elle est mobilisable dans le cadre de partenariats associant le réseau observation et statistiques en DREAL et le service études et diffusion des directions régionales de l'Insee.

# Des indicateurs de développement durable pour les territoires

Novembre 2012

Pour répondre aux enjeux de développement durable et permettre aux acteurs publics de les décliner localement, le Commissariat général au développement durable (CGDD) et la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (Datar) ont construit un référentiel d'indicateurs de développement durable territoriaux (IDDT).

## Un référentiel d'indicateurs issu d'une réflexion collective

Afin de favoriser le partage et la mise en cohérence des différentes démarches existantes, le CGDD et la Datar ont élaboré **un cadre de référence commun pour les acteurs locaux**.

Un comité de pilotage a rassemblé, autour du CGDD et de la Datar, des représentants des associations d'élus, les principaux producteurs d'indicateurs, des experts et des associations environnementales pour débattre du souhaitable et du faisable, **dans un esprit de construction commune**.

## Une déclinaison territoriale adaptée des indicateurs de la stratégie nationale de développement durable (SNDD)

La mise en place des IDDT répond à deux objectifs :

- décliner la SNDD dans les territoires en fonction des contextes locaux ;
- offrir une lecture de la diversité des territoires.

Des différences apparaissent donc entre les indicateurs de développement durable nationaux (IDDN) et le référentiel territorial. La cohésion sociale et territoriale est davantage renseignée dans les IDDT. A l'inverse, certains IDDN ne sont pas disponibles à une échelle fine.



## Pour en savoir plus

### Internet

- ♦ [www.statistiques.developpement-durable.gov.fr](http://www.statistiques.developpement-durable.gov.fr)

Rubrique Développement durable - Indicateurs de développement durable - IDD territoriaux

- ♦ [www.observatoire-des-territoires.gov.fr](http://www.observatoire-des-territoires.gov.fr)

Rubrique Développement durable

### Publications

- ♦ CGDD, collection *Études & documents, Indicateurs de développement durable pour les territoires*, novembre 2011
- ♦ CGDD, collection *La revue du CGDD, Les indicateurs de développement durable* (p. 43-54), janvier 2010

[www.statistiques.developpement-durable.gov.fr](http://www.statistiques.developpement-durable.gov.fr)



## 48 indicateurs, dont 19 de premier niveau

Le référentiel, organisé autour de 8 thèmes et 19 orientations comprend 48 IDDT, dont 19 dits de premier niveau.

Indicateurs de premier niveau	Échelon territorial
Prélèvements en eau par usage	Département
Déchets ménagers collectés	Département
Niveau de qualification des jeunes	Zone d'emploi
Taux de création et de survie à 5 ans des entreprises	Zone d'emploi
Potentiel de développement	Zone d'emploi
Couverture de la population par un agenda 21	Département
Aide des collectivités au développement (en cours d'élaboration)	Région
Consommation finale d'énergie	Région
Émissions de gaz à effet de serre hors puits de carbone	Région
Part du rail et du fluvial dans le transport intérieur de marchandises	Région
Évolution des parts modales des déplacements domicile-travail	Aire urbaine
Évolution du nombre d'accidentés graves de la route	Département
Part de superficie en sites Natura 2000	Département
Espaces artificialisés	Département
Population exposée à un risque d'inondation	Département
Taux de mortalité prématurée	Département
Taux de pauvreté	Département
Taux de dépendance économique des personnes âgées projeté	Département
Accessibilité aux services	Bassin de vie

## Des indicateurs cartographiés et commentés, aux données accessibles à tous



Une **fiche de présentation et d'analyse** accompagne la diffusion de chaque indicateur. Le résultat exprimé par l'IDDT est analysé au regard de l'enjeu de développement durable et des disparités territoriales.

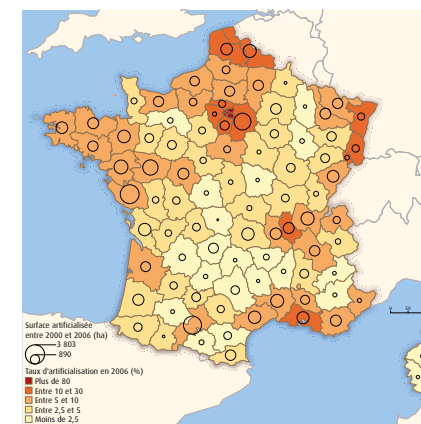
Chaque fiche comporte une représentation cartographique de l'indicateur, sa définition, sa pertinence ainsi que des limites d'emploi, des précautions d'interprétation et des informations complémentaires.

## Des indicateurs adaptables aux spécificités des territoires

Les indicateurs ont été sélectionnés pour **décrire et suivre l'état des territoires au regard du développement durable**. Le référentiel proposé est analytique. L'utilisateur peut définir ses priorités suivant les spécificités et les enjeux qu'il souhaite aborder ou pour éclairer la territorialisation de la SNDD 2010-2013.

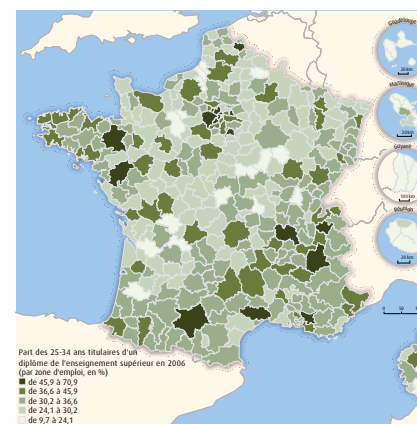
Les territoires retenus dépendent du sujet de l'indicateur. Ils sont souvent d'échelle départementale ou régionale, parfois pour des zonages d'étude comme les aires urbaines ou les zones d'emploi.

### Les espaces artificialisés



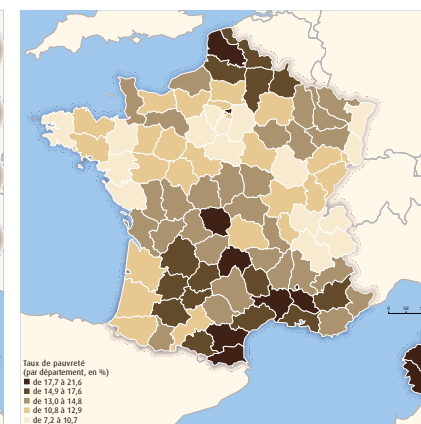
Source : UE-SOeS, Corine Land Cover, 2006

### Le niveau de qualification des jeunes



Source : Insee, RP 2006

### Le taux de pauvreté



Source : Insee-DGFIP, Revenus disponibles localisés, 2006

La fourniture des données nécessaires à l'élaboration des indicateurs est assurée par le service de l'observation et des statistiques (SOeS) du ministère du Développement durable, l'Insee et les autres services statistiques ministériels.